

Les Français n'en peuvent plus de cette justice inique

Le 16 novembre dernier, l'adolescente Agnès Marin quittait dramatiquement notre monde (en suivant ainsi Océane, 8 ans, assassinée le 5 novembre dernier par le toxicomane Nicolas B. (25 ans), Marie-Jeanne Meyer (17 ans), martyrisée le 17 juin par un multirécidiviste et bien d'autres dont Lætitia (18 ans) tuée le 18 janvier par le multirécidiviste Tony Meilhon, 31 ans, alors que sa famille avait prévenu en vain Justice et Police que cet individu était dangereux). Les parents d'Agnès (et des autres) n'ont, hélas, peut-être pas encore subi toutes les épreuves liées à ce crime. Ils risquent d'être trahis par notre soi-disant justice comme l'ont été les parents de JérémY Censier (martyrisé et tué par une dizaine de voyous le 22 août 2009). Le témoignage de son père Joël Censier que l'on peut entendre à l'adresse:

<http://pacte2012.fr/video.html> est poignant. Il faut l'écouter en entier tellement c'est incroyable ces non-sens et cette folie qui se sont abattus sur cette famille. Ce témoignage dure moins de douze minutes et est suivi par une invitation à signer un texte demandant aux futurs candidats de s'engager sur une réforme de la Justice donnant des droits aux victimes (ou à leur famille) et assurant une meilleure protection des innocents. Il faudrait obtenir plusieurs millions de signatures pour obliger les candidats à signer un «Pacte pour la Justice».

Les dix voyous sont libres, ils peuvent recommencer. Par contre, le malheureux Benoît Couetoux qui a voulu faire une farce au conseil municipal d'Angers en intervenant avec un masque de cochon a perdu son emploi et risque 4 mois de prison, voir

<http://ripostelaique.com/le-militant-identitaire-benoit-couetoux-et-son-masque-de-cochon-davantage-sanctionnes-que-de-vrais->

[delinquants.html](#)

Il y a d'une part les voyous qui sont laissés libres (et même que l'on aide très généreusement à se réinsérer) et d'autre part certains pauvres bougres que l'on accable au moindre faux-pas, sauf s'ils sont en bandes comme les faucheurs d'OGM. On comprend que de nombreuses personnes excédées par le laxisme actuel facilitant les récidives réclament le rétablissement de la peine de mort. Si cela devait se faire à cause des extravagances de notre justice qui ne donne pas une priorité absolue à la protection des jeunes innocents, il faudrait au minimum exiger que la grâce soit automatique pour la première condamnation (en plus, cela atténuerait l'impact des erreurs judiciaires assez courantes). Une vraie justice devrait être très sévère dans les cas de barbarie et de meurtres volontaires sans raison valable, surtout si la victime est jeune (le préjudice de vie est beaucoup plus important pour une personne à peine adulte que pour un septuagénaire). L'expérience prouve que des assassins sont relâchés et que les victimes ou leur famille sont persécutées, c'est vraiment révoltant.

D'après les apparences, le but de nos lois et de notre pseudo-justice semble être de protéger les voyous et les assassins tout en méprisant les victimes ou leurs parents (comme les justices d'opérettes). Les raisons de ce laxisme et de ce comportement surprenant de notre justice (sans majuscule) ont un semblant d'explication dans un article paru sur Liberty Vox dont on trouvera des extraits plus loin (ces extraits demandent peut-être à être vérifiés).

Les jeunes victimes ne sont pas responsables du déséquilibre mental des agresseurs, leur protection devrait être prioritaire.

En plus, les soi-disant «erreurs de procédure» ou «vices de forme» permettent de blanchir des financiers gangsters (ceux qui ont des relations perchées assez haut) ou des politiciens

véreux. Combien ont déjà bénéficié de ces lois iniques? Il est naturel que certains aient envie de faire justice eux-mêmes tellement certaines décisions de justice sont écœurantes. Une erreur de procédure ne devrait être sanctionnée que par une légère punition pour ses auteurs sans annuler les faits objectifs ou preuves et pour un simple vice de forme, il suffirait que la défense demande la mise en conformité de la pièce défectueuse (avant utilisation) sans pour autant jeter tout le dossier d'accusation à la poubelle. Les faits objectifs et les preuves devraient être prioritaires dans tous les cas et rester ineffaçables. En ne supprimant pas ces abominables lois injustes et dogmatiques permettant d'obtenir un non-lieu pour «erreur de procédure» ou pour «vice de forme», nos parlementaires sont en quelque sorte complices. Et comme quelques uns ont exploité pour eux-mêmes ce filon, on peut les soupçonner d'être un brin hypocrites car, comme a dit (à peu près) le Sapeur Camembert, «un hypocrite, c'est quelqu'un qui, par devant, vous passe la main dans le dos et qui, par derrière, vous crache à la figure!».

LE TÉMOIGNAGE DE JOËL CENSIER

Ce témoignage donné par vidéo (<http://pacte2012.fr/video.html>) est reproduit ensuite dans un texte que l'on peut copier. Chaque phrase a son importance et il est difficile d'en choisir des extraits. Ceux proposés ci-dessous ne donnent que certains aspects.

«Un de mes enfants, Jérémy, a été tué par un groupe de jeunes, alors qu'il rentrait à la maison. Ces jeunes, pour certains «bien connus des services de police», se sont déchaînés sur Jérémy, simplement parce qu'il était «fils de flic». A dix contre un, ils l'ont tué avec une «barbarie inimaginable», selon les témoins et les médecins légistes.»

«Ce n'est pas parce que notre enfant est mort que nous avons

décidé de lancer cet appel. Si je vous parle aujourd'hui, **c'est à cause de ce qui s'est passé après**. Car cela concerne tous les citoyens qui, un jour peut-être, auront affaire comme nous à la Justice.»

«Dès les premières heures de la procédure, **la Justice s'est rangée du côté des assassins**. D'abord, le juge chargé de l'enquête a déclaré que, comme ils étaient dix, on ne pouvait pas savoir avec certitude qui avait donné les coups qui ont tué notre enfant.

Il a donc immédiatement libéré sept des voyous, ne gardant que les trois plus dangereux.

Peu de temps après, sur les trois, ils en ont relâché deux, sans raison. **Toute poursuite pour meurtre a été abandonnée contre eux**. Les magistrats ont déclaré qu'ils ne retiendraient que le délit de «violences volontaires ayant entraîné une interruption de travail supérieure à huit jours». Oui, vous avez bien lu : une «interruption de travail supérieure à huit jours». **Un des délits les moins graves du code pénal. Alors que notre fils est mort !**»

«Le 16 septembre dernier, c'est-à-dire il y a un mois, **la Justice a décidé de relâcher pour «vice de forme» le dernier qu'elle détenait encore**. Cet individu est pourtant le danger public qui a avoué être l'auteur de multiples coups de couteau sur notre fils: un coup qui a transpercé son cœur, un coup qui a traversé sa boîte crânienne, et d'autres encore qui l'ont défiguré.»

Le narrateur détaille ensuite les raisons insignifiantes justifiant ce vice de forme et le cri de victoire indécent (voire odieux) de l'avocat du meurtrier «préssumé».

«**Pour Corinne et pour moi, ces mots victorieux sont insupportables**. Nous avons pensé à tous les autres parents qui, désormais, risquent de voir eux aussi les assassins de leur enfant libérés pour ce «vice de forme».»

«**Mais si vous ne faites rien, le monde judiciaire et les hommes politiques considéreront que ce fonctionnement là de la**

Justice est accepté par l'opinion publique. Et le même scénario frappera d'autres familles.

Il faut savoir que le jour de la reconstitution, toute la bande est arrivée le sourire aux lèvres, les mains dans les poches. Ils se sont amusés à raconter et re-raconter le meurtre, en changeant de version à chaque fois, pour se moquer de gendarmes, ou de nous. Ils étaient parfaitement décontractés et désinvoltes. Ils savaient qu'ils n'avaient rien à craindre.»

J. Censier relate ensuite comment il a été menacé pour «subordination de témoin» et «diffamation». C'est toujours aussi écœurant.

«L' Institut pour la Justice est un organisme indépendant qui regroupe des juristes, des victimes et des citoyens, qui œuvrent pour réformer la Justice française. Cet Institut a élaboré un Pacte 2012, qui sera présenté à tous les candidats à l'élection présidentielle, pour demander des réformes urgentes du système judiciaire.

Vous pouvez contribuer aujourd'hui à faire passer ces réformes, et à sauver des victimes futures, en signant le Pacte 2012 pour la Justice, en cliquant sur le bouton ci-dessous.»

«Mais je peux vous dire, après trente ans d'expérience dans la Police, que vous n'avez pas à craindre cela. **Il est rarissime qu'un vrai délinquant soit traité trop sévèrement en France.** La plupart des délinquants bénéficient même d'une impunité à peine croyable. On entend souvent parler de « violation des Droits de l'homme » dans nos prisons. Mais savez-vous pourquoi 225 détenus, dans une prison de Lyon, viennent de lancer une pétition pour dénoncer «des conditions de détention inacceptables»? Ces conditions «inacceptables» c'est qu'il leur est interdit d'utiliser... la Playstation 3 dans leur cellule!!» Précision non mentionnée: la PS3 permet un accès internet incontrôlable.

«Des dizaines de milliers de personnes âgées sont

cambriolées chez elles chaque année, sans qu'on ne se donne même plus la peine de rechercher les coupables, parce qu'on sait qu'ils seront de toute façon relâchés par la Justice. Des femmes se font violer, ou disparaissent, et on laisse leurs agresseurs libres de recommencer sous des prétextes dérisoires.»

«Il ne s'agit pas de mesures « répressives », et encore moins de réclamer un retour en arrière. **Il s'agit simplement de recentrer la Justice sur sa mission première de protection des citoyens.** Instaurer un fonctionnement normal, moderne et juste de l'institution judiciaire, adapté à la réalité d'aujourd'hui, dans lequel les citoyens puissent avoir confiance.

Nous demandons:

- **que les peines de prison soient vraiment appliquées** quand elles sont prononcées;
- **que les victimes aient au moins autant de droits que les accusés, (...)**
- **qu'aucune atteinte aux personnes et aux biens ne reste impunie, (...)**
- **que les lois nous protègent vraiment des criminels récidivistes** ; aujourd'hui, la perpétuité dure 20 ans en moyenne. Même les prédateurs les plus dangereux ont vocation à sortir de prison;
- **que la justice et les magistrats soient responsables devant les citoyens, (...)**»

«Mais quoi que nous fassions, nous ne serons entendus que si des milliers de citoyens comme vous expriment votre soutien. C'est une question de légitimité.

C'est pourquoi votre signature est cruciale aujourd'hui.»

Bien d'autres détails ont leur importance, voir le texte original.

COMMENTAIRES:

On peut regretter l'anonymat concernant le juge et les personnels judiciaires impliqués dans ces libérations odieuses. Tous les participants auraient dû être arrêtés au minimum pour non-assistance à personne en danger.

Voir:

<http://www.jeremycensier.com/pages/texte-de-joel/lettre-joel-censier-du-18-11.html> qui donne deux noms d'agresseurs (Jonathan Fajardo, 27 ans, et Albert Theaux) en bas de page. Le principal coupable serait Samson G., 17 ans et frère de Jonathan.

L'avocat Thierry Sagardoytho a son cabinet spécialisé dans les affaires criminelles mais probablement aussi dans des affaires pas claires d'après certains articles dégotés par un moteur de recherche.

Autres infos: écrire «Jérémy Censier» sur un moteur de recherche.

Les abominations détaillées par J. Censier sont hélas beaucoup trop courantes. Cette particularité des lois françaises de transformer les vrais coupables en faux innocents devrait être corrigée depuis très longtemps. Et pour comble, les victimes sont elles-mêmes transformées en coupables et accusées au lieu d'être soutenues. L'explication de ces non-sens est peut-être dans l'article qui suit.

Article à consulter sur :
<http://www.libertyvox.com/article.php?id=469> qui prétend qu'il y a eu une recrudescence des crimes depuis trente ans.
Extraits: (...) Dans le monde, les sacrifices humains sont

proscrits. Partout, sauf en France ou sauf en France depuis trente ans. Combien de vierges ou d'innocents, enfants ou vieillards, ont-ils été sacrifiés depuis 1981 ? Des centaines, dont presque tous sont oubliés, passé une journée ou deux à larmoyer ou à geindre : plus jamais ça, (...) Les innocents sacrifiés ont pour nom Agnès, Jeanne, Marie, Lætitia, Bénédicte, Marie-Jeanne, Jérémie, Florent, Pierre, etc. Cela se passe en Bretagne, dans le Languedoc, dans le Nord, dans l'Est, à Paris (...)

Pour ce qui est de la criminalité, la thèse qui donne un sens à ce « Projet socialiste » est celle, bien connue, de Lénine et autres tyrans du même acabit. **Le crime, y est-il affirmé, est social** de part en part et si des délits et des crimes sont commis dans la société française, la faute en incombe à cette société, qui est mauvaise, injuste, inégalitaire, etc. (...) La politique judiciaire conçue par le PS et appliquée par les ministres Badinter, Arpaillange, Nallet, Vauzelle, Guigou, Le Branchu, leurs conseillers ou directeurs de cabinet ou les conseillers à la justice de Matignon et de l'Élysée, s'est ainsi résumée à **une bienveillance sans faille envers les criminels et à une glaciale indifférence aux victimes sacrifiées**. (...) procédures annulées pour une virgule oubliée ou mal placée, armées de pshs rémunérés par les citoyens, accroissement des droits sonnants et trébuchants accordés à la jurande des avocats, présence obligatoire d'un avocat rémunéré par l'impôt dès le début d'une « garde à vue », etc. On sait que, de tout ce fatras de pieuses intentions, **il est advenu le contraire exact de ce qui était prophétisé**: de plus en plus de délits, de plus en plus de crimes, des délinquants qui ne connaissent plus de limites, des criminels de plus en plus impitoyables envers les innocents, une société socialiste ou socialisante qui a donné un éternel feu vert à Fourniret, aux frères Jourdain, à Allègre, Louis, Heaulme, Bodein, Rezala, Tissier, etc. Tout a été mis en œuvre pour qu'adviennent les crimes que MM Foucault, Bourdieu, Gentis, Laing, Cooper, etc. et leurs

innombrables disciples en « sciences » sociales, juridiques ou autres imputaient au mal inhérent à la France d'avant 1981. Assez douce et même bonasse, elle a été transformée en une société criminogène. Elle produit du crime, comme la respiration rejette du gaz carbonique. (...) Il a suffi que Marie Trintignant soit tuée par un individu adulé par les médias pour que sa mère, jusque-là acquise à la bonne pensée, s'indigne du laxisme de la justice et vomisse toutes les lois, dures aux victimes, bienveillantes entre les criminels. Si les Allègre, Fourniret, Louis, Tissier, Bodein, Mathieu, etc. avaient sacrifié les enfants et petits-enfants Lebranchu, Guigou, Vauzelle, Badinter, Arpaillange, Nallet et autres droitsdel'hommistes, plutôt que les enfants de pauvres, en un laps de temps très court, 24 heures chrono pas plus comme disent les publicitaires, ces politiciens auraient obligé l'État à faire ce pour quoi il existe : **défendre les faibles, préserver l'innocence, endiguer les sacrifices humains**. (Fin des extraits de l'article de Baro Tinderbert) Je ne sais pas si ces explications sont les bonnes ou si elles sont dues à la campagne électorale actuelle, elles paraissent plausibles. Voir l'article en entier.

Autres faits: un homme se trouvant dans une file d'attente à côté d'une étudiante en droit (vers 1995) lui relata le cas d'actualité d'un grand trafiquant de drogue criminel qui avait été arrêté en flagrant délit après un énorme travail des policiers spécialisés ayant souvent payé de leur personne pour arriver à ce succès incontestable croyaient-ils. Ils ont vite déchanté car l'avocat a fait valoir qu'un petit détail de procédure n'avait pas été respecté et la juge a trouvé qu'il y avait effectivement erreur de procédure et donc qu'il fallait relâcher ce criminel immédiatement, ce qui fut fait avant même que les policiers aient le temps de mettre en place une nouvelle filature. Réaction imprévue de l'étudiante : cet avocat est vraiment fort ! Et elle était en admiration devant l'exploit réussi. Son interlocuteur essaya en vain de l'entraîner dans la voie de la justice, de la morale et d'une

nécessaire réforme de ces lois. Le bourrage de crâne dogmatique fait dans son université portait ses fruits empoisonnés. En France, c'est la lettre de la loi qui compte, dans d'autres pays, c'est l'esprit de la loi qui est prioritaire.

On peut aussi rappeler le cas de cette énorme société (peut-être Elf, à la même époque) qui fut sur la sellette pour des corruptions gigantesques. A la télévision, on a pu voir dans le bureau du juge l'entassement de douzaines de dossiers relatifs à cette affaire, chaque dossier très épais devant contenir mille à deux mille feuilles. Un travail de titan très coûteux. Le juge a peu de moyens, les gangsters en col blanc disposent d'une trésorerie énorme permettant de payer une ribambelle d'avocats pour qu'ils examinent chaque feuille. Résultat : il est impossible que toutes les feuilles soient rigoureusement conformes aux règles de procédure dogmatiques et tatillonnent et donc un non-lieu a dû être prononcé pour vice de forme car il suffit d'une seule feuille non estampillée ou non signée pour réduire à néant le travail de plusieurs années. Notre droit est abominable mais ne sera pas modifié car nos personnages politiques profitent quelquefois pour eux-mêmes de ces aberrations. Une erreur de procédure ne devrait être sanctionnée que par une légère punition pour ses auteurs sans annuler les faits objectifs et pour un simple vice de forme, il suffirait que la défense demande la mise en conformité de la pièce défectueuse sans pour autant jeter tout le dossier d'accusation à la poubelle.

Il y a quelques années, des articles ont relaté le cas d'un procès fait à l'église de scientologie débuté aux environs de 1980 et qui a toujours tourné cours, allant de rebondissement en rebondissement et de «dessaisissement» de juge en dessaisissement de juge. Il est possible que des membres de cette secte soient infiltrés dans les rouages de la justice au point qu'à chaque dessaisissement ou procès, des preuves ont disparus! Voir cet incroyable feuilleton à l'adresse :

<http://www.bakchich.info/article2355.html> (Avec la scientologie, la justice tient du miracle). C'est la honte de notre pseudo-justice. La procédure n'est toujours pas terminée, les escrocs ont la vie belle en France.

Les idéologies dogmatiques ont envahi la société française dans tous les domaines. Le bon sens, le discernement et le réalisme ont presque disparus. Les erreurs grotesques de notre justice (sans majuscule) ne sont qu'un arbre masquant l'immense forêt des absurdités actuelles. L'enseignement primaire est torpillé par des méthodes imbéciles faisant des illettrés (et malgré des résultats catastrophiques, quelques enseignants n'en démordent pas), certains travailleurs ont moins de revenus que certains assistés oisifs, les immigrés en situation régulière sont moins aidés que les clandestins, le politiquement correct tue la liberté d'expression, les statistiques ethniques sont interdites pour cacher certaines vérités gênantes, certains arts ont inversé les valeurs (plus c'est moche, dérisoire ou sans intérêt, meilleur c'est), les frontières sont ouvertes pour des importations déloyales provoquant le chômage, des repentances injustifiées et masochistes nous sapent le moral par leur parti-pris et leur sélectivité partielle, la nationalité française est donnée à des personnes qui méprisent la culture et le mode de vie français, etc., la décadence est partout. Les virus idéologiques se sont infiltrés dans la plupart des consciences en réussissant à faire régner la folie sur notre société. Le terrain devient favorable à une dictature qui remettra les choses en ordre (orienté). Et cette dictature pourrait être celle de l'Islam qui ne fera pas de cadeaux aux non musulmans (et encore moins aux anciens musulmans ayant abandonné cette idéologie criminelle). Les jeunes nunuches d'aujourd'hui croyant que les musulmans pratiquants sont tous beaux et gentils se réveilleront dans vingt ou trente ans quand ils seront soumis à une charia intolérante, liberticide et même quelquefois criminelle. Ils prendront alors conscience que leur parti-pris de jadis était basé sur leur paresse à étudier

les bases réelles de l'islam. Car la religion musulmane (les 5 piliers, les prières et diverses bondieuseries) n'est qu'une partie de l'islam, cette idéologie qui transforme ceux qui sont infectés par ce virus contagieux en des robots appliquant des règles strictes sans émotions ni états d'âme. Voir à ce sujet :

<http://ripostelaique.com/a-jacques-myard-en-ne-considerant-lislam-que-comme-une-religion-vous-avez-tout-faux.html>

(l'auteur, René Marchand, né en 1935, a une très grande expérience de l'islam due à sa présence en terre musulmane pendant de nombreuses années).

Tôt ou tard, un musulman pratiquant dérivera vers l'idéal intégriste car l'intégrisme est contenu dans l'islam comme le chêne est contenu dans le gland : il suffit d'un terrain favorable pour qu'il se développe. Seuls les ex-musulmans libérés de leur conditionnement méritent confiance.

Armand Lanlignel